Assemblée générale de la coopérative scolaire de l'Ecole des Tours Montmayeur – Villard Sallet – du mardi 02 octobre 2018

1) **Accueil des adhérents**

Personnes présentes : Mesdames Dubois, Bénistant, Foyard, Pauchon, Meinier, Lefort. Nous les remercions pour leur présence.

Rappel du rôle de la coopérative scolaire : son statut associatif, présentation des bénévoles et fonctionnement.

Lien avec les Conseils d'enfants et implication des élèves dans le choix de certaines décisions d'achat. En 2017/2018, achat de jeux pour la cour de récréation.

Afin d'être dans la légalité, la coopérative scolaire a demandé l'établissement d'une convention avec le DSDEN par le biais du service juridique pour la validation des comptes. Les membres de l'association on fait le choix de ne pas dépendre de l'OCCE, car cela implique une dépense d'environ 2 € par adulte et par élève présents dans l'école. Le coût s'élèverait à environ 400 €.

La question de l'affiliation à l'USEP est abordée. Les élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 peuvent participer aux activités USEP s'ils le désirent. Le transport est assuré par l'école élémentaire de La Rochette. Un mot aux parents des élèves concernés a été distribué dans les cahiers de liaison. Peu d'élèves intéressés à ce jour.

2) **Bilan moral**

- Actions réalisées au cours de l'année 2017/2018 :
  - Photos de classe, (HobbyOne, Chambéry)
  - Boites en métal. 1 modèle par classe. Implication des enfants dans la réalisation des dessins.
  - Recyclage des instruments d'écriture : 1 envoi de plus de 20kg de matériel (3785 objets).
- Dépenses : petit matériel de classe, cartouches d'imprimante de classe, petit ameublement, livres, nourriture…

VOTE : 0 contre, 0 abstention

Le bilan moral est approuvé à l'unanimité.

3) **Bilan financier, détails des actions :** cf document joint délivré par Mme Bénistant, trésorière.

VOTE : 0 contre, 0 abstention

Le bilan financier est approuvé à l'unanimité.

4) **Questions diverses :** Néant

K. Foyard

S. Bénistant K. Foyard